

COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (CLE)

SYNTHESE DU COLLOQUE du 21 octobre 2022 « NOS COMMUNES FACE A LA PAUVRETE »

Contact : cle20@gmail.com www.cle-pumonte.fr A Fratellenza
Ava Basta
Croix Rouge
Entraide protestante
Falep-2A
Falepa Corsica
Fraternité du partage
Hors Normes
Les Uns visibles
Médecins du Monde
Présence Bis
Restos du cœur
Secours Catholique
Secours Populaire

« Nos communes face à la pauvreté »

Colloque organisé par la Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion 21 octobre 2022

Depuis plus de 20 ans, les 14 associations qui composent la Coordination interassociative de Lutte contre l'Exclusion (CLE)* se sont fixées pour objectifs de :

- Mieux agir ensemble en développant des projets communs ;
- Intégrer les personnes en situation de pauvreté dans la conception, la réalisation et l'amélioration des projets qui les concernent ;
- Témoigner de la réalité de la misère en Corse et de son caractère structurel ;
- Contribuer à unir les différents acteurs capables de faire reculer la pauvreté tant dans ses causes que dans ses conséquences.

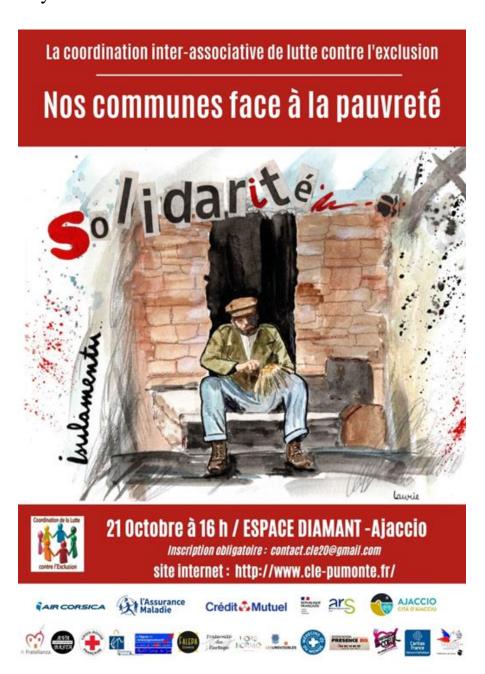
C'est avec cette mission gravée au cœur, et alors que la situation sur l'île devient de plus en plus inquiétante au fil des crises qui se succèdent, que la CLE a souhaité organiser le 21 octobre 2022 à l'Espace Diamant d'Ajaccio un colloque sur le thème « *Nos communes face à la pauvreté* », ces dernières étant le théâtre quotidien où elle s'exprime.

Un rendez-vous que la CLE a imaginé sous forme d'une sorte de « forum des bonnes idées » et pour lequel elle a invité plusieurs témoins afin de parler d'exemples inspirants et novateurs mis en place dans des villes de Corse et du continent.



Animé par le journaliste Stéphane Usciati de FR3 Via Stella, cet évènement s'est articulé autour de trois tables rondes avec des thèmes complémentaires :

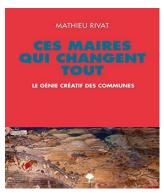
- La redécouverte de l'importance de la proximité pour agir, avec le génie des communes du rural :
- Le rôle du maire, déterminant pour apporter des solutions concrètes au bénéfice du plus grand nombre, avec l'exemple de communes de moyenne taille ;
- Un focus sur les politiques d'insertion et d'inclusion mises en place par la Métropole de Lyon.



Miser sur le génie des communes du rural

À l'occasion de la première partie du colloque, **Mathieu Rivat** a présenté les exemples inspirants qu'il a pu relever un peu partout en France pour son livre Ces maires qui changent tout : le génie créatif des communes*.





* Ces maires qui changent tout : le génie créatif des communes, Mathieu Rivat, éditions Actes Sud, 2017

Au travers un travail d'enquête au long cours, l'auteur est en effet parti à la rencontre des maires et citoyens de six communes françaises (deux en zone rurale, deux en zone périurbaine, et deux grandes métropoles que sont Paris et Grenoble) en s'intéressant aux actions que ces dernières ont pu mettre en place en matière de justice sociale et écologique.

« J'ai pu constater les diverses positions que peuvent occuper les maires et les équipes municipales. Les rôles peuvent être très différents selon les contextes observés. Il y a un effet d'échelle qui joue aussi : les enjeux sont tout à fait différents selon que l'on soit dans de petites communes ou dans des métropoles. Dans ces dernières, il y a un enjeu politique et politicien beaucoup plus fort sur les actions entreprises. Ces grandes communes ont cependant une assise financière plus importante, et de facto une capacité d'action forte, même si tout n'est pas lié à une simple question de finances », explique-t-il.

Pour appuyer ses dires, il cite l'exemple emblématique de Trémargat, petite commune du centre Bretagne, qui a su être imaginative et innovante sur un certain nombre d'actions, malgré la faiblesse de ses moyens financiers, et a souhaité construire un modèle de gouvernance unique et très collectif où l'action du maire est diluée parmi des commissions. Très attachés à leur commune, les habitants, au travers la municipalité, ont voulu lui redonner vie.

Dans ce droit fil, alors que le territoire était victime d'un exode rural massif depuis les années 1960, d'une déprise agricole forte qui s'en est suivie, et alors que la



Bretagne est une région largement dédiée à l'agriculture intensive, ce village a en priorité travaillé sur la maitrise de son foncier. Afin de pouvoir récupérer les terrains qui se libéraient sur la commune, la

municipalité a ainsi constitué une Société Civile Immobilière (SCI) dans laquelle elle a mis un peu d'argent, et a appelé les citoyens et villages alentours à faire des dons. Une opération qui a permis de constituer un petit capital, grâce auquel, quand une terre se libérait, la mairie présentait un projet à la SAFER afin d'y installer de jeunes paysans sans terre. Ces derniers, qui devaient alors uniquement payer un loyer modique à la mairie, évitaient de s'endetter, tandis que Trémargat redynamisait son territoire. Une entreprise qui a réussi, puisque le village compte aujourd'hui 14 fermes agricoles et bios sur son territoire. Autre originalité de la commune bretonne : elle a aussi misé sur la force du collectif pour redonner de la vie à son territoire. Les habitants ont ainsi transformé le bar du village, qui avait des difficultés à subsister, en un bar associatif qui est devenu l'épicentre de l'activité culturelle du village. Ils ont également créé une épicerie associative qui est désormais un petit débouché pour les agriculteurs du village. Mathieu Rivat souligne ainsi que cette dimension associative très forte a permis de collectiviser l'énergie et de recréé du lien social dans le village.



L'auteur note également que la maitrise foncière est un sujet qu'il a souvent retrouvé même dans des communes de taille plus importante comme à Ungersheim, près de Mulhouse, où le maire a préempté des terres dès qu'elles se libéraient pour les vouer à l'agriculture. Cette commune de 8000 habitants a de plus progressivement structuré tout une filière qui a été appelée « De la graine à l'assiette », dont la production de légumes a permis de nourrir la cantine scolaire, et a également mis en place un projet de régie agricole municipale. Les consommateurs sont ainsi aussi devenus producteurs, et grâce à l'établissement de prix libres, cela a donné l'occasion à des habitants, qui n'ont pas forcément toujours les moyens de se nourrir, de bénéficier de prix relativement modestes.

Mathieu Rivat présente enfin l'exemple de Loos en Gohelle qui l'a beaucoup marqué tant il est révélateur de la position que peut jouer un maire.

Dans cette ancienne ville minière du nord de la France, 20% des ménages les plus modestes payaient 1,5 plus en termes de factures énergétiques que les ménages les plus riches. Une précarité énergétique qui les conduisait à rogner sur leurs autres budgets pour pouvoir se chauffer. Agissant à la fois au niveau de la justice sociale et de la justice climatique, le maire de la commune a ainsi décidé de faire le pari de la rénovation thermique et, en tirant sur des fonds européens, il a permis à ces ménages modestes de voir leurs factures baisser très fortement. Dans les années 2000, cet élu a également été le premier à construire des habitats sociaux avec des normes Haute Qualité Environnementale (HQE).

« On voit très vite quand on tire le fil de la question écologique, nécessairement on embarque aussi les questions sociales et les questions de pauvreté. Les deux sont liées », conclura Mathieu Rivat en soulignant encore que les maires qu'il a pu interroger pour son ouvrage avaient tous pour point commun d'être des visionnaires très préoccupés par la question de l'avenir.

Après ces témoignages inspirants, la table ronde donnera la parole à **Paul Jo Caitucoli**, conseiller territorial Fà Populu Inseme et maire d'Argiusta-Moriccio, dans la vallée du Taravu. L'élu insulaire expliquera en introduction avoir fait le constat dès 2008 que le pouvoir d'achat dans les zones rurales de l'île était inférieur de 30% par rapport aux grands centres urbains. « *Il y avait là le terreau à une précarité naissante et à des difficultés d'accès la culture* », souffle-t-il.

Avec la volonté remettre le pastoralisme, l'agriculture et l'artisanat au cœur de la stratégie de développement, il indique qu'un travail important a été mené dans sa microrégion, grâce à l'impulsion de l'association Federationi di u Riacquistu qui a notamment développé l'accès à la culture à travers un festival sur l'ensemble des six villages du canton de PetretoBicchisano afin, en premier lieu, d'en faire connaître le passé agricole. Une initiative qui a donné lieu à la création d'un projet de territoire matérialisé par un Pôle d'Équilibre Territorial



En outre, depuis 2014, un travail a également été effectué aux côtés d'un chantier d'insertion d'Olmeto pour créer un « jardin d'insertion ». À travers celui-ci, il est proposé d'entretenir de nombreux terrains de village pris dans les ronces et autres végétaux combustibles, et de les exploiter via un commodat, qui permet au propriétaire de conserver certaines garanties et de n'avoir aucune aliénation de la propriété. « Nous luttons ainsi contre les incendies et nous créons de la richesse. Cela ajoute en plus la possibilité pour les villageois de pouvoir avoir accès à des fruits et des légumes à un coût abordable, et donc cela a un impact important sur leur santé. C'est un cercle vertueux », se réjouit Paul-Jo Caitucoli en posant encore : « Cette précarité nous la traitons par la reconstruction de ces personnes. Nous avons fait un partenariat avec le lycée agricole de Sartène qui a permis à certaines



personnes qui ont travaillé dans ce jardin de pouvoir reprendre une formation, de pouvoir s'installer ».

Il insistera enfin sur la synergie nécessaire à mettre en place pour voir l'aboutissement de tels projets. « Cette synergie entre l'ensemble des acteurs devrait être une cause qui se situe au-dessus de toutes les logiques partisanes. Aujourd'hui nous avons le devoir mais aussi la nécessité de lancer une politique forte pour reconquérir ces terrains, permettre à l'individu de se reconstruire et éviter que l'on ait à déposer des colis alimentaires devant les maisons. Chez nous beaucoup de dignité, mais une réalité qu'on ne voit pas, pas palpable et encore plus grave que ce que l'on croit », conclura-t-il.



Christian Porta, directeur de la Mutualité Sociale Agricole (MSA de Corse), présentera pour sa part le bus connecté mis en place par son organisme afin de mettre fin aux « déserts administratifs, médicaux, sociaux propices à la pérennisation d'une forme de précarité qui peut devenir de la pauvreté et parfois de la misère ». À travers ce dispositif, qui participe à une stratégie globale « destinée à permettre à tout un chacun de naitre, grandir, vivre et vieillir là où bon lui semble et en



particulier en milieu rural », la MSA vient apporter l'ensemble des services publics et de de sécurité sociale directement au cœur des villages. 25 communes de l'île sont actuellement desservies par cette initiative, qui

vise à aller chercher les « *invisibles* » et à les aider à faire leurs dossiers ou à résoudre un problème avec l'administration. En outre, le bus connecté sert aussi à faire de la prévention santé et pourrait servir à l'avenir à de la télémédecine, en fonction des besoins exprimés par les territoires. « *Nous ramenons de la vie dans les villages* », indique Christian Porta avec satisfaction.

Le rôle déterminant du maire

Changement d'échelle à l'occasion de la seconde table ronde, et focus sur des villes de plus grande taille, qui elles aussi agissent au quotidien contre la pauvreté. Le



premier témoin sera la maire de Cachan, **Hélène De Comarmond**, qui rappelle en introduction « que 15% des Français vivent sous le seuil de pauvreté » et que les maires sont les « premiers boucliers » à être confrontés aux situations d'urgence et à tenter d'y répondre. « La situation actuelle, avec des crises successives qui ont émaillé les deux dernières années, nous a mis aujourd'hui dans une forme d'urgence à répondre et je crois que l'échelon de proximité s'est révélé être le meilleur pour apporter des réponses au problème de la précarité », ajoute-t-elle en

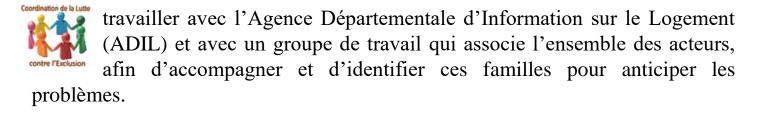


posant : « Cette situation systémique nous oblige et nous met face à des responsabilités très grandes ».

Hélène de Comarmond évoque par la suite les points selon elle capitaux sur lesquels les maires peuvent agir pour lutter contre la précarité, à commencer par la problématique du logement. Elle regrette ainsi que la spéculation foncière, galopante dans de nombreuses communes dont la sienne, fait que les « populations dans des situations modestes ne peuvent pas rester dans leur ville et leurs enfants ne peuvent pas s'y installer ». Elle détaille plusieurs façons de répondre à cette problématique, à l'instar des logements sociaux, du logement participatif, du bail réel solidaire ou encore de la possibilité d'avoir un encadrement des loyers.

Elle pointe par la suite la question du prix de l'énergie et de la précarité énergétique. Des problématiques aujourd'hui d'autant plus mises en lumière avec la crise énergétique avec des prix qui sont en train de flamber, qui appellent selon elle à plusieurs actions dont la première est le développement des énergies renouvelables. Elle dévoile que dans sa commune, le maire qui l'a précédé a, dans les années 1980, investi de façon extrêmement importante dans la géothermie et qu'aujourd'hui quelques 8 000 logements et des bâtiments publics sont alimentés par ce réseau, « ce qui permet d'avoir un prix relativement constant et de ne pas subir la crise énergétique, notamment dans les logements sociaux qui sont totalement alimentés par ce réseau ». « C'est quelque chose qu'il faut poursuivre, en diversifiant les sources d'énergie afin de faire en sorte qu'en ce domaine la commune soit en capacité d'amortir les choses en matière de consommation énergétique et de permettre aux populations, notamment celles les plus en difficulté, d'avoir une maitrise de leur consommation énergétique et de pouvoir honorer leur facture à la fin du mois », appuie-t-elle en notant le défi important de la rénovation énergétique et soulignant également la nécessité de construire désormais de façon durable. Elle indique à ce titre avoir mis en place dans sa ville une charte pour construire la ville durablement. Un document, développé avec l'ensemble des acteurs, qui n'a pas force réglementaire mais permet de poser des exigences pour les projets qui peuvent voir le jour à Cachan.

Dans le champ social et de l'accompagnement des familles modestes, elle insiste sur la question des impayés. Elle relève la nécessité de pouvoir prévenir de telles situations dans une démarche d'« aller vers », afin d'identifier et connaitre ces familles en situation de fragilité avant qu'elles ne basculent. À Cachan, elle indique



Dans un autre registre, elle s'intéresse également à la question de la parole des habitants en saluant que de plus en plus de maires multiplient les démarches participatives qui intègrent l'ensemble des habitants. « Les gens qui sont en situation de fragilité ne sont pas nécessairement associés dans l'ensemble des démarches, des débats qui peuvent être engagés sur leur commune. L'enjeu est de partager les objectifs avec les habitants, notamment ceux qui sont précaires. Pour cela il faut aller les chercher. C'est vraiment un enjeu majeur. Les habitants, et notamment ceux en situation de fragilité, portent des messages, ils savent quelle est la situation, quels sont les leviers, les ressorts, ils sont en capacité de parler collectivement et donc c'est avec eux qu'il faut construire », explique-telle.



Elle conclut en évoquant la question des moyens financiers des communes, face à la situation actuelle « très préoccupante ». Elle s'inquiète ainsi de la crise énergétique qui pose aujourd'hui « un vrai défi aux collectivités car il n'existe pas de bouclier tarifaire pour elles, donc les prix vont exploser ». « La gestion de la précarité dans une commune, la capacité à accueillir des habitants qui sont dans une situation

financière fragile, repose aussi sur les équipements publics, sportifs et culturels. Or, si la situation financière des communes est fragile, elles ne seront plus en capacité de répondre à ce besoin, et ceux qui en pâtiront le plus sont les populations en situation de précarité et de pauvreté », avertitelle



Après cette intervention, **Hyacinthe Vanni**, conseiller territorial Fà Populu Inseme et président des Chemins de Fer de la Corse, expliquera pour sa part comment les politiques mises en œuvre en matière de

transports en commun peuvent aider à lutter contre la pauvreté. Il rappelle ainsi les gratuités mises en place pour les collégiens, lycéens, étudiants ou encore les personnes en difficulté en partenariat avec les communautés de communes. Il évoque aussi le développement de l'intermodalité qui permet aux personnes de se déplacer plus facilement. « Ce qu'il faut éviter aujourd'hui c'est l'isolement qui s'ajoute à la précarité », souligne-t-il. Une vision partagée par **David Frau**, conseiller municipal d'Ajaccio et vice-président de la CAPA, qui insistera à son tour sur la nécessité de développer les transports en commun afin d'avoir un réseau pour lutter contre la pauvreté.

Sur un autre plan, **Hyacinthe Vanni** notera aussi les actions entreprises par la Collectivité de Corse et le Crous de Corse pour offrir la gratuité des repas aux étudiants. « Mais il n'y a pas que la jeunesse, il y a aussi des personnes qui sont isolées dans les villages qui subissent une précarité grandissante avec des retraites de misère. On se doit d'être à leurs côtés, surtout avec ce qui nous attend aujourd'hui », instillera-t-il en appuyant en parallèle sur la solidarité corse qu'il ne faut « surtout ne pas perdre ». « C'est notre richesse. Ici, dans un village, il y a

Dernier intervenant de cette table ronde, **Jean-Claude Morison**, directeur du Centre Social François Marchetti de Bastia, présentera l'expérimentation « Zéro non recours aux droits », mis en place en partenariat avec l'État. Ce dispositif qui vise à faire en sorte que l'ensemble des personnes puissent bénéficier de la totalité de leurs droits a ciblé 1154 logements de deux territoires politiques de la ville que sont la cité Aurore et Paese Novu.

« Plusieurs études démontrent que 30% des bénéficiaires renoncent à bénéficier de leurs droits », introduit Jean Claude-Morison en expliquant : « L'idée a été d'aller vers ces habitants et d'inverser la logique de guichet, c'est-à-dire ne plus attendre que ce soient les bénéficiaires qui aillent solliciter les organisations pour bénéficier d'un droit ». À travers une démarche en trois étapes (premier contact par courrier,

phoning, puis porte à porte), les travailleurs sociaux se sont rendus auprès des toujours quelqu'un pour aider », appuiera-t-il.



personnes pour voir si elles bénéficiaient bien de l'ensemble de leurs droits, notamment en matière de santé, de logement, ou de retraite. Au terme de l'opération, 36% des personnes ont vu leurs droits évoluer.

En conclusion de cette expérimentation, **Jean-Claude Morison** note en premier lieu que celle-ci a permis à des personnes en situation de précarité de voir leur pouvoir d'achat augmenter. Par ailleurs, il souligne aussi qu'elle a fait sortir les travailleurs sociaux de leur zone de confort et les a fait se confronter à une nouvelle logique d'intervention tournée vers l' « aller vers ». « Souvent on ne répond que sur ce qu'on nous sollicite, alors qu'on devrait peut-être prendre un peu plus de temps et réévaluer avec la personne l'ensemble de ses droits », pose-t-il encore.

Forte de ce premier succès, cette expérimentation va bientôt être reconduite dans d'autres quartiers politiques de la ville, Saint Antoine et San Gaetanu. **Jean-Claude**

Morsison dévoilera encore que l'objectif dans le moyen terme est de généraliser cette expérimentation sur l'ensemble de la ville afin d' « arriver à une ville où les habitants ont 100% accès à leurs droits ».



L'exemple inspirant de la Métropole de Lyon

Troisième et dernier thème de ce colloque l'inclusion et l'insertion, en particulier des jeunes, vient compléter les deux problématiques abordées par les deux autres tables rondes. Pour illustrer ce pan important de l'action contre la pauvreté, la CLE a souhaité mettre à l'honneur la Métropole de Lyon qui innove en la matière.

Séverine Hémain, vice-présidente en charge des politiques d'insertion et de la stratégie pauvreté, présente ainsi le Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ) mis en place depuis juin 2021 sur le territoire de la collectivité lyonnaise. Un dispositif pensé face au constat que « 22,6% des jeunes vivaient en dessous du seuil de pauvreté sur la Métropole de Lyon ». « Cela représente à peu près 1 jeune sur 5, donc c'est énorme », déploret-elle en indiquant que dès son arrivée aux responsabilités, le groupe écologiste dont elle fait partie a souhaité agir pour ces jeunes.

Dans un premier temps, il a ainsi été proposé à l'État d'expérimenter « un RSA qui serait ouvert aux jeunes de moins de 25 ans », ce qui a été refusé par ce dernier qui estimait que les dispositifs déjà en place sont suffisants. La Métropole de Lyon a donc décidé de construire son propre dispositif aux côtés d'acteurs de terrain, d'associations, de communes et de personnes concernées et a imaginé le Revenu de Solidarité Jeunes. Ce dispositif novateur vise des 18-24 ans en situation régulière qui sont depuis au moins 6 mois sur le territoire de la Métropole de Lyon et qui n'avaient droit à rien car trop éloignés de l'emploi et de la formation, et qui ne pouvaient donc entrer dans des dispositifs de droit commun. « Nous avons parfois des jeunes qui vivent dans la rue et qui ne peuvent pas intégrer une formation du jour au lendemain. L'intérêt du RSJ c'est qu'il peut laisser un sas, un temps de respiration pour le jeune qui va se dire j'ai au maximum 6 mois pour pouvoir réfléchir à ce que j'ai envie de faire, me poser avec la personne qui va m'accompagner dans le dispositif, qui va pouvoir m'orienter, et avec laquelle je vais pouvoir construire un projet », détaille Séverine Hémain.

Au travers ce RSJ, la Métropole de Lyon déploie trois volets d'actions : une allocation mensuelle de 300 à 400€, un accompagnement continu effectué par des



associations pour orienter les jeunes bénéficiaires vers une formation ou un emploi, et un accompagnement plus spécifique destiné à lever les freins à l'emploi (comme par exemple la recherche d'un logement).



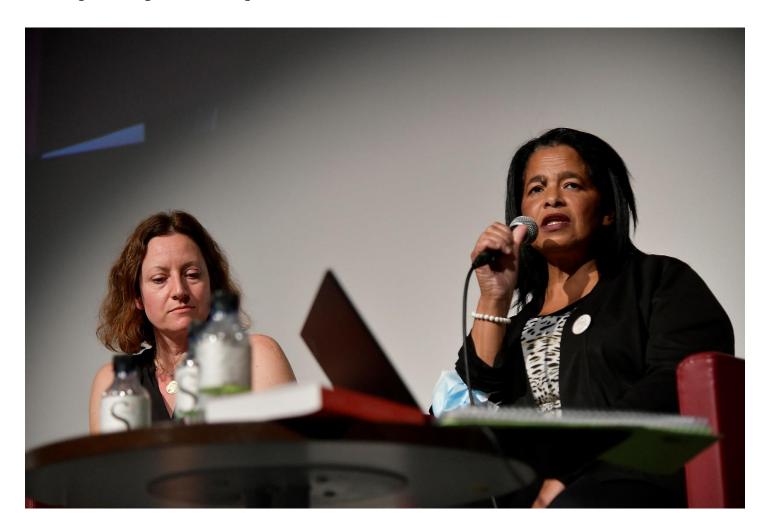
Séverine Hémain insiste par ailleurs sur le travail effectué depuis la mise en place de cette expérimentation pour faire évoluer le dispositif au plus près des besoins des bénéficiaires. Pour ce faire, elle souligne l'importance de consulter les personnes concernées par les politiques mises en place. « *L'idée est de faire avec eux et pas juste pour eux* », appuie-t-elle, « *C'est important car comme cela on peut savoir si on met en place une politique publique complètement à côté de la plaque* ». Dans ce droit fil, la Métropole de Lyon a ainsi mis en place un Groupe d'Évaluation des Politiques d'Inclusion (GEPI) qui rassemble des bénéficiaires des différents dispositifs d'aides sociales.



Sonya Farès, qui se présente comme « *citoyenne et bénéficiaire du RSA* », fait partie de ce GEPI. Dernière intervenante de ce colloque, elle incarne cette parole de celles et ceux que l'on n'entend pas

habituellement, tant il est rare de solliciter les personnes en situation de précarité.

Maman célibataire de deux enfants, elle explique avoir dû abandonner sa profession en raison du handicap d'un de ses enfants, mais ne pas avoir voulu rester sans rien faire et avoir ainsi souhaité participer activement au GEPI dès qu'elle a eu connaissance de cette action. « Des personnes ont besoin qu'on parle pour eux », pose-t-elle en lançant : « La Métropole a eu conscience que pour faire avancer les choses, il fallait que nous les concernés soyons impliqués. Qui mieux que nous qui vivons la précarité pour en parler ». Elle salue ainsi l'opportunité donnée au GEPI et aux personnes en situation de précarité qui le compose d'être interrogés et d'évoquer les problèmes qu'ils rencontrent.



Elle fustige dans ce droit fil le « charabia administratif » à cause duquel il n'existe « aucune accessibilité pour certaines personnes », mais aussi la fracture numérique,



Elle fustige dans ce droit fil le « *charabia administratif* » à cause duquel il n'existe « *aucune accessibilité pour certaines personnes* », mais aussi la fracture numérique, qui n'est pas choisie mais surtout subie du fait du

manque de moyens pour s'équiper, et évoque également le mépris qui existe dans les administrations face aux bénéficiaires accueillies dans leurs services. « On ne fait pas exprès d'être dans de telles situations. Il faut arrêter d'avoir des préjugés, de nous stigmatiser sans arrêt », livre-t-elle en dénonçant également les réajustements d'une année sur l'autre qui conduisent les personnes vers encore plus de précarité, les courriers types qui ne sont « pas la bonne méthode » et le fait que les numéros pour joindre les organismes sont souvent surtaxés. « Avec le GEPI on nous donne la possibilité

de travailler sur cela avec eux », expose-t-elle. Grâce aux remontées du GEPI, elle dévoile par exemple que la CAF de Lyon a ainsi écouté ces remarques et a mis en place un numéro gratuit et essaye de faire évoluer les choses dans le bon sens. Elle souligne encore que la priorité pour une administration devrait être l'accueil, recevoir quelqu'un avec le sourire et l'écouter. « Et déjà là on aura gagné ».

Séverine Hémain conclura cette table ronde en instillant que « la précarité n'est pas un statut ». « Elle ne définit pas la personne. C'est un temps de sa vie où on peut avoir une rupture. Cela peut arriver à beaucoup de personnes », insistera-telle.





Une facilitation graphique pour mieux s'approprier les thèmes de ce colloque



Tout au long de ce colloque, **Cécile Masera** s'est astreinte à effectuer un travail de facilitation graphique.

Au fil de de l'écoute active des propos tenus par chacun des intervenants elle a dessiné une fresque visant à retranscrire en temps réel l'essences des interventions afin que le public puisse mieux les ressentir et les mémoriser.

Un travail restitué en fin d'événement où elle a synthétisé dans une conclusion claire et imagée l'ensemble des prises de paroles.

